





















Au début étaient les patros...

Les premiers patros(1) québécois, les ancêtres des centres communautaires de loisir d'aujourd'hui, ont vu le jour au début du vingtième siècle sous la gouverne des Religieux de Saint-Vincent de Paul. Leurs noms sont bien connus et résonnent encore non seulement en raison de leur notoriété actuelle, mais aussi parce qu'ils sont inscrits de façon indélébile dans la mémoire collective : qui n'a pas entendu parler du Patro de Lévis, du Patro Roc-Amadour, du Patro Le Prevost? Au Québec, les patros sont mis sur pied au milieu de bouleversements sociaux importants liés notamment à l'exode rural, à l'industrialisation et à la dislocation du tissu social qui en résulte. Leurs fondateurs, s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église(2), souhaitent alors que le loisir devienne un outil de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale.

On peut supposer que les fondateurs des patros veulent aussi offrir des services et des lieux de rassemblement francophones et catholiques capables de faire contrepoids aux importants réseaux anglophones et protestants de la Young Men's Christian Association (Association chrétienne de jeunes gens, mieux connue sous l'abréviation YMCA) et de la Salvation Army (l'Armée du Salut)(3). Au début des années 1950, on compte donc huit patros implantés dans les régions de Québec, de Montréal, de Sherbrooke, de Hull et du Saguenay, regroupés au sein de la Centrale des Patros. Il convient cependant de noter que la tradition dont s'inspirent les patros est fort différente de celle des réseaux anglo-protestants. En effet, ces derniers mettent essentiellement l'accent sur la charité privée envers les deserving (les « pauvres méritoires ») alors que, dans la tradition catholique, surtout en France et en Italie, on insiste davantage sur la dimension sociale. Ainsi, dès les années 1830, des républicains catholiques comme Frédéric Ozanam (qui avait participé à la fondation de la Société Saint-Vincent de Paul) ou Henri Lacordaire demandent aux élites catholiques d'abandonner leur conservatisme traditionnel : ils sont convaincus que la charité privée ne peut assurer l'amélioration du sort des démunis et qu'il est nécessaire que l'État intervienne et légifère en la matière.

... puis vinrent les autres

Parallèlement aux patros, apparaissent des centres de loisir. Ceux-ci sont créés à l'initiative des municipalités ou des autorités religieuses ou encore par des organismes de bienfaisance ou des clubs sociaux privés. Ils naissent aussi parfois des efforts conjoints de plusieurs intervenants. De façon générale, ces centres, tout comme les patros, s'implantent là où les besoins sont les plus criants : au cœur des quartiers défavorisés ou à proximité immédiate de ceux-ci.

La création de tels centres s'accélère dans les années 1950 pour faire face aux nouveaux besoins qui apparaissent au fur et à mesure que la génération du baby boom grandit. À des degrés divers, l'action de ces centres déborde, comme celle des patros, le cadre strict du loisir. Par ailleurs, leur approche est généralement plus laïque que celle des patros.





















Au milieu des années 1970, l'approche globale pratiquée par les patros et les centres de loisir trouve une nouvelle expression dans certains des quartiers les plus défavorisés de Montréal, en proie à des problèmes liés à la désindustrialisation et victime de l'effet « trou de beigne » causé par l'étalement urbain. Des groupes de citoyens mettent alors sur pied des centres d'éducation populaire qui s'imposeront rapidement comme des ressources essentielles et des moteurs de la vie communautaire de leur quartier. Issus d'une mouvance qui s'inspire autant de la doctrine sociale de l'Église que du courant radical des comités de citoyens, ces centres permettent, dans des circonstances souvent très difficiles, d'ouvrir de nouvelles perspectives en combinant loisir communautaire et éducation populaire.

La famille continue de grandir!

Les patros, les centres de loisir et les centres d'éducation populaire voulaient répondre aux besoins d'une communauté géographique, d'un ensemble de personnes vivant, au sein d'un certain territoire, des problèmes communs. L'approche globale – holistique, en quelque sorte – de ces organismes ayant fait ses preuves, elle est reprise plus tard par des organismes mis sur pied pour répondre aux besoins de communautés identitaires (communautés ethnoculturelles, gais et lesbiennes, etc.). Cette approche est aussi adoptée par des organismes dont l'intervention est ciblée soit vers des groupes d'âge (adolescents, personnes âgées, etc.), soit vers des personnes dites à risque.

Il arrive aussi que des organismes se rendent compte qu'ils travaillent en parallèle auprès des mêmes personnes, mais pour répondre à des besoins différents. De leur propre initiative, ou sous l'impulsion de leurs bailleurs de fonds, ils se regroupent sous un même toit. Pour gérer le lieu physique qu'ils partagent, ils forment souvent des sociétés de gestion. Ils offrent alors dans un même endroit, séparément ou par le biais de la société de gestion, un ensemble intégré de services, de programmes et d'activités diversifiés à l'image des patros, des centres de loisir et des centres d'éducation populaire.

De la Centrale à la Fédération

Au cours des années 1970, les patros et plusieurs centres de loisir, reconnaissant leurs intérêts communs, ressentent le besoin de se donner une voix commune (ce qui allait s'avérer vital dans le cadre de l'élaboration de la première politique gouvernementale du loisir). C'est de ce besoin que naît, sur les bases de la Centrale des Patros, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL).





















Le 30 octobre 1976, neuf centres (le Centre culturel de l'est de Montréal, le Pavillon Saint-Arnaud de Trois-Rivières et les sept patros de la province de Québec) fondent la Fédération et tiennent leur première assemblée générale. Depuis lors, les rangs n'ont cessé de croître. En 2011, la FQCCL compte près de 80 membres, aux quatre coins du Québec.

D'hier à demain

Aujourd'hui, patros, centres de loisir et centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir » et ils travaillent ensemble au sein de la Fédération. Au fil des ans, leurs objectifs sont demeurés sensiblement les mêmes :

- répondre aux besoins du milieu;
- favoriser le développement individuel et collectif.

Leurs programmes se sont toutefois multipliés et ils se sont donné une couleur et des façons de faire qui leur sont propres. En fait, deux éléments majeurs façonnent leur dynamique individuelle et conditionnent leur évolution :

- leurs racines et leurs fondements respectifs;
- la réalité et la dynamique du milieu environnant.

Avec le temps, sur l'ensemble du territoire québécois et dans l'ensemble des secteurs, le portrait des interventions communautaires s'est modifié. Face à des problématiques sociales jugées lourdes, on a assisté à une plus grande spécialisation des interventions. Diverses politiques et divers programmes, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux, ont favorisé l'émergence de groupes communautaires dont la mission est de travailler sur des problématiques souvent très pointues. En général, les centres communautaires de loisir n'ont pas suivi cette tendance : ils ont maintenu une approche globale de type généraliste. Cette approche repose sur deux caractéristiques particulières :

- le centre communautaire de loisir est un véritable milieu de vie;
- son action est multidisciplinaire, multiclientèle et multisectorielle(4).

En soutien à leur approche, la Fédération assure la représentation de ses membres et la défense de leurs intérêts à divers niveaux et auprès de diverses instances. De plus, elle aide ses membres à coordonner leurs actions et leurs interventions et organise régulièrement des activités de formation par le biais de l'Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA). La Fédération négocie également pour ses membres des conditions avantageuses auprès de divers fournisseurs (achats regroupés, assurances etc.).





















Le succès des interventions et des initiatives de la Fédération et de ses membres n'est pas passé inaperçu au cours des ans. C'est sans doute pourquoi nombre d'organismes dont les interventions s'adressent principalement à des communautés identitaires, ainsi que des sociétés de gestion formées par des organismes soucieux de mettre en commun leurs ressources, sont intéressés à s'associer à elle.

- 1) Patro est un diminutif de patronage. Le mot fit son entrée au dictionnaire en 1868. Selon le Petit Robert, il signifie «œuvre, société de bienfaisance créée pour veiller à la santé morale d'enfants, d'adolescents, en leur proposant des distractions, des activités les jours de congé ». Le Petit Larousse donne quant à lui la définition suivante : « organisation, œuvre qui veille sur les enfants, les adolescents, en particulier, en organisant leurs loisirs pendant les congés » ou « siège d'une telle organisation ».
- 2) Doctrine énoncée notamment par le pape Léon XIII dans l'encyclique Rerum Novarum.
- 3) Fondées en Angleterre en 1844 et 1865 respectivement, la YMCA et l'Armée du salut s'étaient rapidement implantées dans l'ensemble du monde anglophone.
- 4) On réfère ici à l'action multidimensionnelle des centres qui se définit comme étant multidisciplinaire, multiclientèle et multisectorielle. Le terme « multidimensionnelle » sera dorénavant utilisé par la Fédération lorsqu'il s'agira de qualifier l'action des centres. Cette action s'inscrit dans l'approche globale, dite généraliste ou holistique, adoptée par les centres communautaires de loisir fédérés.









